



SSIAP 1

Préparation et examen pour l'Agent de Sécurité Incendie S.S.I.A.P. 1 Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes

Objectifs

- Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des Établissements Recevant du Public (ERP) et des Immeubles de Grandes Hauteurs (IGH).
- Être apte à assurer la fonction d'Agent de Sécurité Incendie.

Public concerné

Personnel qui souhaite intégrer une équipe de sécurité incendie en Établissement Recevant du Public et en Immeuble de Grande Hauteur, pour la fonction d'Agent de Sécurité Incendie.

Prérequis

- Satisfaire aux exigences médicales prévues par l'arrêté du 02/05/2005 modifié. (Certificat médical de moins de trois mois)
- Soit AFPS ou PSC 1 acquis depuis moins de 2 ans, soit CFAPSE, PSE ou SST en cours de validité.

(Condition d'exercice de la fonction : habilitation électrique H0-B0 minimum)

- Prérequis pour l'examen : Être capable de retranscrire des anomalies sur une main courante.

Effectif

12 participants

Durée

67 heures / 10 jours

Moyens Pédagogiques

Alternance de théorie et de pratique. L'approche pédagogique utilisée est une approche résolument participative, interactive et coopérative. Les stagiaires ont mis en situation de réflexion et d'action sur leurs propres pratiques.

Modalités d'évaluation des résultats

Évaluation théorique et pratique réalisées à l'issue de chaque module. (QCM et mise en situation pratique)

Encadrement

- Un formateur en sécurité incendie
- Un jury d'examen (avec le directeur départemental des services d'incendie et de secours ou son représentant)

Contenu de formation

1 - Le feu et ses conséquences

- Le feu
- Comportement au feu

2 - Sécurité incendie

- Principes de classement des établissements
- Fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie
- Desserte des bâtiments
- Cloisonnement d'isolation des risques
- Évacuation du public et des occupants
- Désenfumage
- Éclairage de sécurité
- Présentation des différents moyens de secours

3 - Installations techniques

- Installations électriques
- Ascenseurs et nacelles
- Installations fixes d'extinction automatique
- Colonnes sèches et humides
- Système de sécurité incendie

4 - Rôles et missions des agents de sécurité incendie

- Le service de sécurité
- Présentation des consignes de sécurité et main courante
- Poste de sécurité
- Rondes de sécurité et surveillance des travaux
- Mise en oeuvre des moyens d'extinction
- Appel et réception des services publics de secours
- Sensibilisation des occupants

5 - Concrétisation des acquis

- Visites applicatives
- Mises en situation d'intervention

Moyens pédagogiques :

- SSI en fonction
- Vidéo projection
- Aire de feu
- Exercices pratiques

Validation :

- Épreuve théorique : qcm de 30 questions
- Épreuve pratique : rondes avec anomalies et gestion des sinistres 15 min stagiaire

Conforme à l'arrêté du 2 mai 2005 modifié, relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie des établissements recevant du public et des immeubles de grande hauteur.